

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT QUATRE**  
**Le 18 janvier 2024 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 janvier 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GARDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h05), M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. ISNARD Michel, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLESEN Marie-Christine, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 40

Excusés : Mme PONCET Sylvie, M. LAPALLUS Marc, Mme VAGINAY Hélène, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, M. CROZET Yves remplacé par M. ISNARD Michel, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. GROSDENIS Henri, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René, M. DESBENOIT Bernard à M. MOULIN Bernard, M. JARSAILLON Philippe à Mme JOLY Michelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme LEBEAU Colette, (Maizilly).

**N°2024/N°008**

## **OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AVEC LA MAIRIE DE CHANDON POUR 1 AN**

Monsieur le Président, explique que dans le cadre du recrutement d'un contractuel de 1 an pour l'appui administratif au transfert de la compétence assainissement un agent de la Mairie de Chandon s'est positionné et a été retenu à l'issue des entretiens.

Les missions affectées au poste de chargé (e) d'appui aux opérations de préparation du transfert de la compétence assainissement seront les suivantes :

- Confectionner la 1ere maquette budgétaire du service intercommunal d'assainissement collectif,
- Identifier et préparer les avenants aux marchés publics en cours et aux conventions en cours (conventions de facturation, ...)
- Préparer les conventions entre la communauté de communes et les communes (mise à disposition du personnel, des équipements, du matériel) et créer les outils de suivi correspondant,
- Anticiper et confectionner les plannings des agents pour 2025, proposer des outils de suivi de temps et de missions,
- Contribuer à la mise en place de procédures internes de gestion du service (organisation avec les services supports de la communauté de communes, accueil des usagers)
- Mettre en forme et diffuser des contenus de communication en direction des élus, des agents, des usagers,
- Mettre en forme des documents et des tableaux, comptabiliser et compiler des données et préparer des envois en nombre,
- Saisir et envoyer des convocations et des comptes-rendus,

- Reprendre et mettre à jour des listings usagers,

Il est proposé de signer une convention de mise à disposition, en accord avec l'agent et M. le Maire de Chandon, pour une durée de 12 mois soit du 1er février 2024 au 31 janvier 2025 avec la condition de remboursement selon le coût horaire (quotité : une ½ journée par semaine en février, 1 journée par semaine en mars, puis au maximum un temps complet les 10 mois suivants).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à, à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- autorise M. le Président à signer la convention de mise à disposition avec la commune de Chandon pour 1 an,
- dit que la dépense sera inscrite au budget principal en section de fonctionnement.

La Secrétaire de séance  
Représentante de la commune de Maizilly  
Mme Colette LEBEAU



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240118-N2024-008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/01/2024